

[Si vous ne parvenez pas à visualiser cet email, cliquez ici](#)



# TICKETS MYPROVENCE

## Profitez des Tickets My Provence

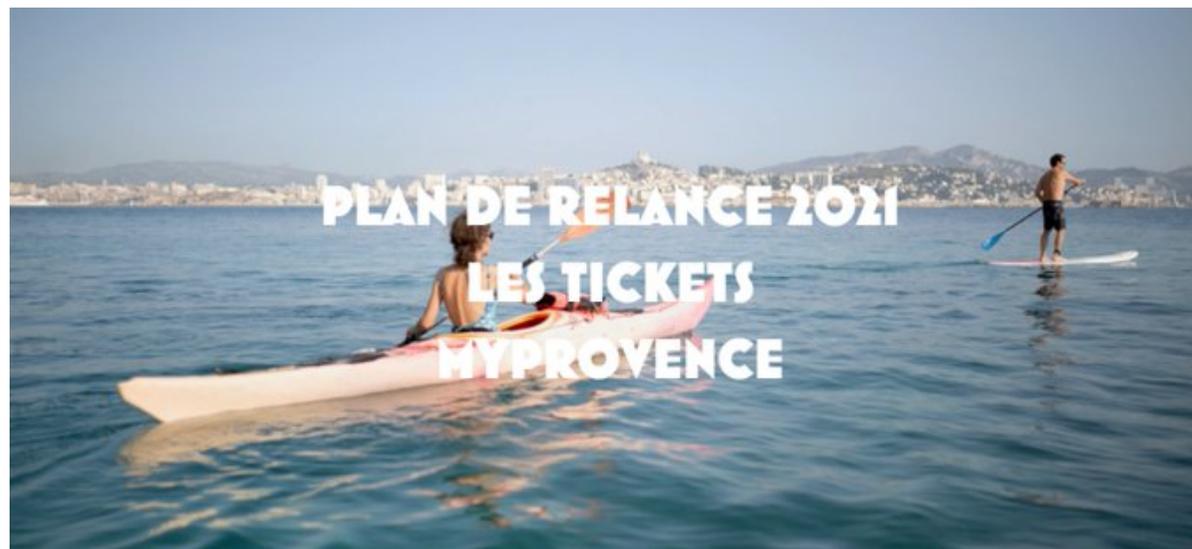
Pour soutenir la relance, Provence Tourisme en partenariat avec la Métropole Aix Marseille Provence et le département des Bouches du Rhône lance l'opération **TICKETS MYPROVENCE à partir du 31 mai prochain.**

Ce dispositif vise à soutenir les professionnels du tourisme tout en augmentant le pouvoir d'achat des clients, visiteurs et résidents.

### COMMENT ?

Par la distribution des **tickets MyProvence** (gratuits et sur demande) d'une valeur de 100€, soit 10 bons de 10€, utilisables chez tous les professionnels du territoire, adhérents au dispositif : hébergements, prestataires de loisirs et de visites, restaurants, acteurs et

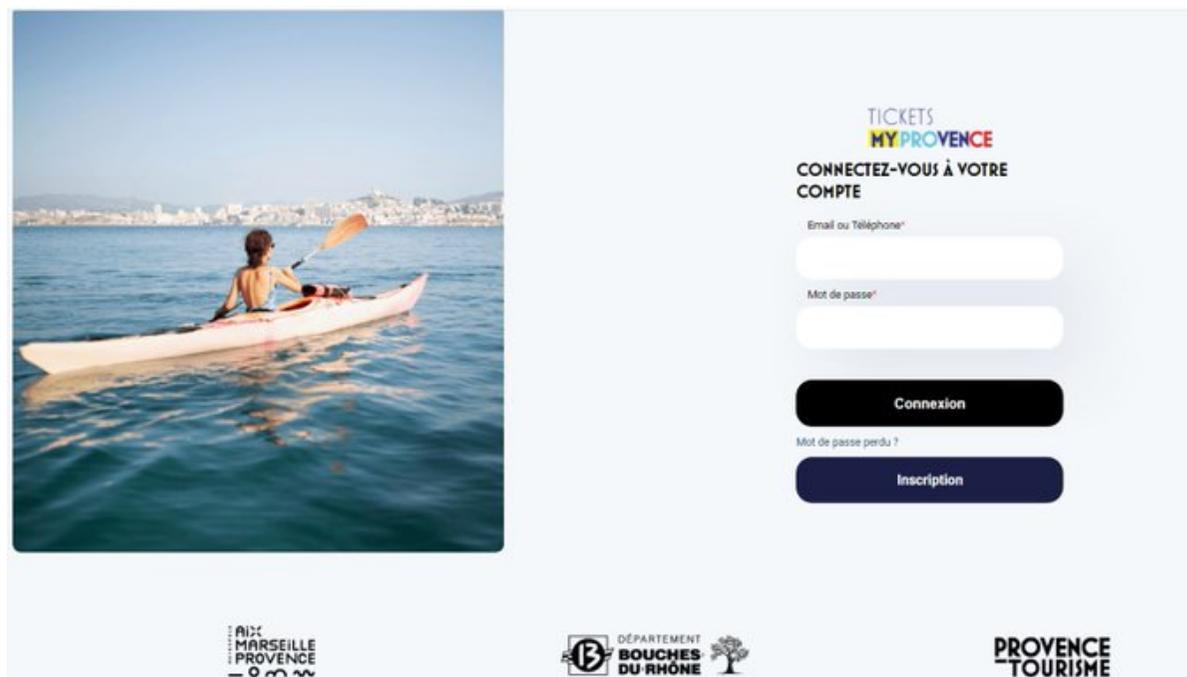
sites culturels, producteurs et artisans ...



## Présentation Tickets My Provence

Chaque semaine, Provence Tourisme délivrera 100 € de bons d'achat pour chaque personne majeure qui en fera gratuitement la demande. Ainsi, chaque visiteur peut demander 10 tickets de 10€ par semaine sur myprovence.fr. Un ticket de 10€ est valable par tranche de 30€ d'achat minimum chez un partenaire. Les tickets sont cumulables et peuvent s'ajouter aux promotions en cours et seront valables chez tous les professionnels du tourisme des Bouches du Rhône, adhérents au dispositif, du 31 mai au 31 décembre 2021.

- > [Voir la présentation complète](#)
- > [Voir les établissements éligibles à l'opération](#)



## Comment ça marche ? C'est simple !

1. Récupérez votre code partenaire directement sur votre espace partenaire et affichez-le dans votre établissement à la vue des clients.
2. Partagez et communiquez autour de vous Directement dans votre établissement, en ligne, partagez l'opération grâce à votre kit de communication.
3. Effectuez vos remises en caisse Lorsqu'un client présente un ticket MYPROVENCE validé directement depuis son smartphone.
4. Recevez une preuve de remise par EMAIL & SMS Et consultez l'historique des transactions sur votre espace partenaire.
5. Vous êtes remboursé du montant des remises sous 72H directement sur le compte bancaire associé à l'IBAN renseigné dans vos informations personnelles.

**Tous les mardis du mois de mai à 16h, Provence Tourisme vous propose des**

## webinaires Tickets MyProvence

S'inscrire et participer au webinaire

### J'INSCRIS MON ETABLISSEMENT

**Mon établissement**

Nom de l'enseigne commerciale \*

Raison sociale \*

Numero de SIRET \*

Adresse \*

Code Postal \*

Ville \*

## Rejoignez l'opération !

Renseignez le formulaire en moins de 5 minutes et adhérez à l'opération TICKETS MYPROVENCE !

Pour toutes questions, contactez directement MyProvence par mail : [tickets@myprovence.fr](mailto:tickets@myprovence.fr) ou par téléphone au 04 69 96 70 00

> ADHEREZ EN LIGNE

[www.istres-tourisme.com](http://www.istres-tourisme.com)

## Rejoignez la communauté Istres Tourisme



Office de Tourisme d'Istres  
30 allée Jean Jaurès - 13800 Istres  
04 42 81 76 00  
[tourisme@istres.fr](mailto:tourisme@istres.fr)

Ouvert du lundi au samedi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h.  
Et les dimanches et jours fériés  
de 10h à 13h en période estivale.

[Se désinscrire de la newsletter de l'Office de tourisme d'Istres](#)

[Voir notre politique de protection des données personnelles \(RGPD\)](#)